

Par M. Tarte :

Q. Combien d'années ?—R. Je ne saurais vous le dire. En examinant bien—cela a dû être fait peu de temps après que l'entrée eut été faite.

Q. En jugeant par quoi ?—R. Par rien de particulier, excepté d'après ma propre connaissance.

Q. Est-ce que le memorandum "Nix" a été fait en votre présence ? Le jurez-vous ?—R. Il l'a été, au meilleur de ma connaissance.

Q. Alors, quand a-t-il été fait ?—R. Peu de temps après que l'entrée eut été faite.

Q. Qu'entendez-vous dire par les mots : peu de temps ?—R. Je ne me rappelle pas exactement combien de temps.

Par M. Adams :

Q. Au moment où vous avez fait la première entrée de \$25,000, vous avez dit qu'elle avait été faite par ordre de M. O. E. Murphy ? Etait-il dans le temps le directeur principal des affaires de la raison sociale ?—R. Oui, monsieur.

Q. Etait-il le caissier de la maison ?—R. Je crois qu'il l'était.

Q. N'avez-vous aucun doute qu'il était le caissier ?—R. Je n'ai pas le moindre doute qu'il était le caissier.

Q. Et le directeur principal de la maison ?—R. Et le directeur principal.

Q. Et c'aurait été sur son ordre que l'entrée de \$25,000, a été faite ?—R. Oui, monsieur.

Q. Vous dites que le mot "Nix" a été écrit en votre présence par Hume quelque temps après que l'entrée primitive a été faite. Pouvez-vous jurer que cela a été fait moins d'une année après ?—R. Au meilleur de ma connaissance cela a été fait moins d'une année après.

Q. N'avez-vous aucun doute à propos de cela, vous-même ?—R. Je ne me rappelle pas exactement quand cela a eu lieu.

Q. Êtes-vous bien certain que cela a eu lieu dans le courant de l'année ?—R. Je suis presque certain que cela a eu lieu dans le courant de l'année.

Q. Etait-ce dans le courant de deux, trois ou six mois ?—R. L'entrée primitive a été faite en 1885 ; au meilleur de ma connaissance, ce memorandum a été mis là par M. Hume pendant qu'il faisait l'examen des livres, l'hiver suivant. M. Kimmitt et M. Hume étaient les auditeurs et cela a dû être fait au moment où ils faisaient l'examen des livres.

Q. Alors cela aurait dû être fait il y a à peu près un an ?—R. Oui.

Par M. Tarte :

Q. Voulez-vous avoir la complaisance de jeter un coup d'œil sur l'entrée, 1885, \$22,000 ?—R. Cette entrée apparaît dans le journal exhibit (F 3) page 290. C'est la première entrée.

"LÉVIS, 30 avril 1885.

"Dépense—

"Doit \$22,000,

A caisse..... \$22,000

Pour dépenses accessoires payées pour billets."

Q. Pouvez-vous trouver quelque part ailleurs dans vos livres toute autre entrée se rapportant à cet item de \$22,000, ou s'y rattachant ?—R. A la page 9 du journal, exhibit "R 3," il y a deux entrées. La première se lit comme suit :

"Bassin de radoub—

"A. M. Connolly..... \$2,000.

"Pour un billet de \$2,000 chargé aux dépenses accessoires provenant des \$22,000, chargées au bassin.

L'entrée suivante est de la même date, c'est-à-dire du 30 avril 1885.

"Caisse

A P. Larkin..... \$8,000

Pour \$8,000,—chargées en billets aux dépenses accessoires de \$22,000,—chargées au dock."